



Agression sescuelle sur mineur

Par **patou53410**, le **25/03/2009** à **00:34**

voila je viend vous demander si vous pouver m aider rncar j ai mais deux enfants qui on ete victime d agressions secsuelle sur mineur par un mineur je voudrai s avoir se que risque le mineur et puis notre affaires traine depuis un an et demis moi et mon marie on va se battre jusqu au bout mais ses tres dure surtout qu il abite a cotée de chez nous et on le voix tres souvent il passe devant chez nous facile trois fois pas jour mais enfants son des garcons le premier a 12 ans et mon deuxieme a 10 ans je vous remercie d avance

Par **Marion2**, le **25/03/2009** à **00:50**

Bonsoir,rnrnQu'entendez-vous par "agression sexuelle sur mineur par un mineur".rnQuel âge a le mineur qui a agressé vos enfants ?rnrnDe quel genre d'agression s'agit-il ?
Attouchements ou viols ?rnrnAvez vous déposé une plainte ? Contacté un avocat ?rnrnMerci de donner de plus amples précisions.rnrnCordialement

Par **patou53410**, le **25/03/2009** à **09:06**

bonjour merci d avoir repondue a mais question donc rnoui j ai ete porté plainte et ouui j ai un avocat mais notre dossier traine depuis un et demi alor que la gendarmerie nous a dit que le dossier va partir au juge des enfantsrn l agresseur avait 16ans lord des fait la maintenant il doit avoir presque 18 ans rn il ete interogé pas la gendarmerie et a avoué se qu il avait fait il y a eu penetration sur mais deux enfants plus menasse a plusieurs reprisernje voulaisavoir si on peut demander a se qu il n est plus residence dans le meme village que nous quesqui risque

et pour mais enfants a quoid il aurai droit mon avocat attend que le dossier parte au juge elle
ma parler pour mais enfants prejudise morale et physique et pour nous prejudise morale
pourier vous me dire a quoid sa corespond je vous remercie